

*Institut Saint
Thomas d'Aquin
~ Certificat
d'études thomistes
supérieures*



**ISTA
TOULOUSE**

2024

Institut Saint Thomas d'Aquin

TOULOUSE

Le certificat en bref

Prérequis : niveau universitaire de type Master ou équivalent.

Objet : acquérir une connaissance de la doctrine de saint Thomas d'Aquin suffisante pour savoir le lire et le comprendre dans le contexte de la Tradition catholique et des questions actuelles.

Contenu : dix sessions d'une semaine (20h de cours par session), réparties sur deux ans ou plus.

Condition d'obtention : validation écrite des sessions, et rédaction d'un travail écrit d'au moins cinquante pages.

Le *Certificat d'études thomistes supérieures de l'ISTA* est un diplôme de niveau universitaire ayant reçu le *nihil obstat* du Saint-Siège et l'approbation du Recteur de l'Institut catholique de Toulouse. Il n'est pas un grade ni un titre délivré de par l'autorité du Saint Siège.

Le Certificat d'études thomistes supérieures de l'ISTA

PRÉSENTATION DE L'ISTA

L'ISTA est un centre d'études supérieures créé par la province dominicaine de Toulouse en 1995, incorporé à la Faculté de théologie de l'Institut Catholique de Toulouse depuis 1999, et approuvé par le Saint-Siège.

L'ISTA est un lieu de réflexion et de formation scientifique à la Doctrine sacrée à l'école de saint Thomas d'Aquin, dans l'unité de la foi de l'Église catholique. Pour ce faire, l'œuvre de saint Thomas est étudiée d'une manière approfondie et attentive à dégager son originalité autant que son insertion dans la grande tradition de la sagesse chrétienne. Le contexte de la pensée médiévale et les sources, mais aussi les prolongements dans la tradition thomiste ainsi que les discussions théologiques actuelles sont pris en compte.

LES ÉTUDES À L'ISTA

L'ISTA organise deux cycles d'études conduisant aux grades de la licence canonique en théologie (niveau Master) et du doctorat en théologie. En complément de ces deux cycles, l'ISTA propose une formation à la connaissance de saint Thomas d'Aquin sanctionnée par un Certificat d'études thomistes supérieures.

FINALITÉ DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements permettent aux étudiants d'acquérir l'intelligence de la Vérité divine et de l'enseigner avec sagesse (cf. *Summa contra Gentiles*, I,1-2), grâce à une connaissance scientifique de l'œuvre de saint Thomas saisie dans le contexte de la pensée médiévale. L'ISTA s'inspire en cela de la recommandation de Paul VI dans la Lettre *Lumen Ecclesiae* pour le septième centenaire de la mort de saint Thomas d'Aquin : « Outre la connaissance directe et complète des textes, une appréciation exacte de la valeur permanente du magistère de saint Thomas d'Aquin dans l'Église et dans le monde de la pensée, suppose la prise en considération du contexte historico-doctrinal dans lequel il vécut et accomplit son œuvre de Maître et d'écrivain. »

Cette connaissance approfondie vise à manifester l'actualité de saint Thomas et à montrer sa pertinence pour répondre aux questions théologiques contemporaines d'une manière conforme à la foi de l'Église, suivant la recommandation du Concile Vatican II de prendre « saint Thomas pour maître » (*Optatam totius*, 16).

INSCRIPTION À L'ISTA

STATUT DES ÉTUDIANTS

Les étudiants du Certificat d'études thomistes supérieures sont inscrits en qualité d'*étudiants hors-cursus*, c'est-à-dire ne visant pas l'obtention d'un grade, mais suivant un cycle propre à l'ISTA.

Ils sont inscrits à l'ISTA, et sont reconnus comme des étudiants de l'ISTA par la Faculté de théologie de l'Institut catholique de Toulouse.

ADMISSION

Pour demander à s'inscrire hors-cursus, l'étudiant doit justifier d'un niveau universitaire de type Master (ou licence canonique) dans quelque matière que ce soit, ou d'une formation intellectuelle préalable équivalente. Il doit avoir exposé ses motivations dans une lettre écrite au Directeur, indiquant aussi à quel rythme et quelles sont ses disponibilités pour suivre les cours de l'ISTA.

RÉGIME DE L'INSCRIPTION

L'inscription à l'ISTA est annuelle, pour l'année académique en cours, soit du 1^{er} octobre de chaque année pour s'achever au 30 septembre de l'année suivante.

N'est effectivement inscrit que celui qui s'est acquitté des droits d'inscription. L'inscription peut devenir effective durant toute l'année académique en cours.

L'étudiant doit être effectivement inscrit à l'ISTA pour pouvoir valider tout ou partie de son cursus, sans avoir à s'inscrire à la Faculté de théologie de l'Institut catholique de Toulouse.

ORGANISATION DES ÉTUDES

LES ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS

Les enseignements prennent la forme de cours et de séminaires de recherche en théologie. Ils portent spécialement sur la connaissance des grands traités théologiques de saint Thomas d'Aquin. En outre, ils honorent au moins un des domaines suivants : la connaissance des œuvres de saint Thomas et de leur diversité de genre littéraire ; l'histoire de la théologie médiévale ; les sources théologiques et philosophiques de saint Thomas d'Aquin ; l'histoire du thomisme ; le courant thomiste dans le dialogue théologique contemporain ; l'approche thomiste de questions contemporaines ; les rapports entre théologie et philosophie, ou entre la théologie et d'autres sciences.

Les enseignements de l'ISTA sont dispensés à Toulouse en présence des étudiants. Des conférences ou enseignements spécifiques en ligne peuvent être proposés de surcroît.

VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS

Les étudiants ne peuvent valider les enseignements que s'ils sont effectivement inscrits et s'ils ont été assidus à l'intégralité des cours et séminaires prescrits.

La validation des enseignements se fait ordinairement par un devoir écrit court, sur un sujet fourni par l'enseignant. Une autre modalité peut être prévue par l'enseignant après accord avec le directeur, si elle garantit un contrôle des connaissances équivalent.

SUIVI DES ÉTUDES

1. La scolarité de chaque étudiant est récapitulée dans une *Tabella scholarum* sur laquelle sont mentionnés les enseignements ou activités suivis et validés ainsi que les travaux complémentaires, avec les crédits européens correspondants et les notes obtenues. Une copie authentifiée est délivrée à l'étudiant à la fin de ses études.
2. Chaque étudiant est suivi de façon personnelle par le Directeur ou, si c'est utile, par un tuteur choisi parmi les professeurs de l'ISTA.
3. Les travaux des étudiants sont suivis ou dirigés par un professeur, choisi en accord avec le Directeur.

OBTENTION DU CERTIFICAT

Le *Certificat d'études thomistes supérieures de l'ISTA* atteste qu'un étudiant hors-cursus a acquis une connaissance de la doctrine de saint Thomas d'Aquin suffisante pour savoir le lire et le comprendre dans le contexte de la Tradition catholique et des questions actuelles.

Pour obtenir ce certificat, l'étudiant doit avoir validé au moins dix cours ou séminaires (équivalent de 50 ECTS), répartis sur deux ans ou plus. Il doit en outre avoir rédigé un travail écrit de 50 pages au moins (env. 130 000 signes espaces non inclus) montrant sa compréhension d'une partie d'une œuvre ou d'un point original de la doctrine de saint Thomas d'Aquin.

Ce sujet est déterminé avec le professeur qui corrige et valide ce travail, en accord avec le Directeur.

Le Certificat d'études thomistes supérieures est un diplôme de niveau universitaire interne à l'ISTA, ayant reçu le *nihil obstat* du Saint Siège et l'approbation du Recteur de l'Institut catholique de Toulouse. Il est délivré par l'ISTA agissant de son propre chef et n'est pas un grade ni un titre délivré de par l'autorité du Saint Siège.

ANNEXE

Renseignements pratiques

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Tout étudiant souhaitant s'inscrire doit entrer en contact avec le Directeur de l'Institut. Après acceptation de sa candidature, l'inscription se fait auprès du secrétariat de l'ISTA.

FRAIS DE SCOLARITÉ (2024-2025)

Les frais d'inscription annuels s'élèvent à 380 € et le coût de chaque session de vingt heures à 300 €.

Les étudiants en situation financière difficile peuvent bénéficier de conditions particulières, établies par la direction de l'Institut.

ÉTUDIER À TOULOUSE

Toulouse offre aux étudiants la proximité unique des reliques de saint Thomas d'Aquin (au couvent des Jacobins) et des lieux où saint Dominique fonda l'Ordre des Prêcheurs (Maison Seilhan, Fanjeaux, Prouilhe).

HÉBERGEMENT

Les étudiants qui acceptent de participer à la vie conventuelle (offices, Messe) peuvent être hébergés pour la durée des sessions à l'hôtellerie du couvent Saint Thomas d'Aquin, où les enseignements sont dispensés.



ISTA - Couvent Saint Thomas d'Aquin

1 imp. Henri-Dominique Lacordaire

BP 84102 — 31400 Toulouse

+33 (0)5 62 17 31 31 — ista@revuethomiste.fr